

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (article 28 du Code des Marchés Publics)

Objet du marché : Gestion de la population des pigeons et protection des bâtiments communaux

Durée du marché : 1 an reconductible une fois.

Caractéristiques principales des besoins :

- Marché à bons de commande divisé en 2 lots.

Lot 1 : Suivi et entretien des moyens de protection des bâtiments communaux mini : 5 000€ maxi : 20 000€ TTC

Lot 2 : Régulation de la population de pigeons sur le territoire communal, mini : 15 000€ maxi : 28 000€ TTC

- Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

- Les prix sont fermes et définitifs.

- Les variantes sont admises dans la mesure où elles sont qualitativement supérieures au cahier des charges.

- Classement CPV : 90921000-9

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Acte de candidature - Documents à produire :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature

- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)

- Attestations d'assurances en cours de validité

- Habilitations et agréments indispensables à l'exécution du marché (agrément piégeurs, travail en hauteur...).

** Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :*

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ces documents devront être envoyés par mail (marches.pub@mairie-villeneuvesurlot.fr) à l'attention de Mme DURANDE, adressés par courrier ou déposés **avant le 20 juillet 2015 à 12 heures** à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service Mutualisé des Marchés Publics
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;

- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.

Critères de jugement des offres :

Dans la deuxième phase, après sélection des candidats

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Méthodes utilisées : 50 %

- Coût global : 50 %

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service Mutualisé des Marchés Publics - Madame DURANDE - tel 05 53 41 53 06
- d'ordre technique : Service Hygiène - Mme CIMINO - tel 05 53 75 07 51

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 juillet 2015